



REGLEMENT GENERAL TRAIL DE LA RENTREE 2021

La manifestation pédestre, objet du présent règlement est interdite à tous engins à roue(s), hors ceux de l'organisation ou acceptées par celle-ci, et aux animaux.

Ce trail est organisé par l'association Ultra Trail Nouvelle-Calédonie, représentée par Mr Dominique ECOIFFIER, tel 97.79.00.

Lieu de l'épreuve : Parc du Mont Goumba – Mont Dore

Trail entièrement balisé, 4 parcours au choix :

- 18 kms 950 D+ : individuel ou par équipe de 2 personnes (à partir de 20 ans révolus) – 1^{er} départ 6h00
- 8.5 km 250 D+ : individuel (à partir de 16 ans révolus) – départ 7h00
- 1.2 kms 78D+ (à partir de 10 ans)- départ de la course des enfants à 9h
- 750 m 32D+ (à partir de 8 ans) – départ de la course des enfants à 09h30

Droits d'inscription :

- 18 km individuel : 3500 F
- 18 km équipe : 6000 F par équipe
- 8.5 km : 2500 F par personne
- 1.2 km : 500 F par personne
- 750m : 500 F par personne

Clôture des inscriptions :

La clôture des inscriptions est fixée au mercredi 10 février 2021 minuit.

Athlètes handisport

Le parcours ne permet pas l'accueil des athlètes en fauteuil.

Mineurs

Les athlètes mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale de participation.

Dossard

Le coureur doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation sur la poitrine.

Le port d'un dossard ne correspondant pas à l'identité du coureur entraînera la disqualification du concurrent.

Le dossard devra être restitué à l'arrivée.

Cession de dossard

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent



règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Rétractation

Si vous souhaitez annuler votre participation au Trail De La Rentrée, vous pouvez en faire la demande avant le 10/02/2021 minuit. Le montant de votre inscription vous sera remboursé hors frais bancaires.

Acceptation du présent règlement

Le coureur accepte sans réserve le présent règlement.

Assurances

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité Civile souscrite auprès de la compagnie GROUPAMA Assurances.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance de leur licence.

Les autres concurrents sont couverts par leurs couvertures sociales.

Toutefois, les organisateurs conseillent aux participants de souscrire une assurance individuelle complémentaire.

Règles sportives

L'utilisation de bâtons est autorisée sur tous les parcours.

L'assistance et les spectateurs sont autorisés sur l'ensemble des parcours. Il appartient au coureur et à son (ses) assistant(s) de ne pas gêner les autres coureurs.

Limites horaires

Le temps maximum alloué pour la course des 18 km est de 6h.

Pas de limite horaire sur les autres courses.

Chronométrage

Le chronométrage est assuré par des transducteurs électroniques intégrés au dossard.

Il sera assuré par la société INLIVE.NC

Publication des résultats

Les résultats seront publiés sur le site d'arrivée et sur le site internet www.inlive.nc

Conformément à la loi dite « Informatique et Libertés », les participants peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur ce site en cas de motif légitime (en faire directement la demande à l'organisateur).

Sécurité et soins

La compétition se déroule sur des chemins en milieu naturel et en partie sur une voie ouverte à la circulation.

Les concurrents devront impérativement emprunter les couloirs de course prévus par l'organisation.

La sécurité sera assurée par le personnel de la Croix Blanche et une ambulance sera également présente sur le site.

Enfin, tout concurrent est tenu à assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.



Matériel de sécurité conseillé

- Un sifflet
- Une paire de gants
- Un téléphone portable
- Un couvre-chef

Modification / Annulation de la course

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, ou encore sur requête de l'autorité administrative l'organisation se réserve le droit de modifier, interrompre ou annuler l'épreuve.

En cas d'interruption, aucun remboursement ou indemnité ne sera effectué.

En cas d'annulation, le participant sera remboursé de ses frais d'inscription. Aucune indemnité ne pourra être versée. L'organisation fera tout son possible pour repositionner la course à une date ultérieure.

Protection de l'environnement

Nous vous invitons à suivre les résolutions de la charte d'éco-citoyenneté des sportifs en plein air, rédigée par les provinces.

Il est strictement interdit de sortir du sentier balisé, afin de limiter les risques d'érosion et la dégradation des sites naturels.

Par ailleurs, il est demandé à tous les participants de ne pas jeter de déchets dans la nature mais de les garder dans leur sac et de les mettre dans les poubelles disponibles à chaque PC.

Droit à l'image

De par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayant-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support, pour une durée de 2 ans, dans le monde entier.

Cas de force majeure

En cas de force majeure au sens de l'article 1148 du Code Civil, rendant impossible ou dangereux le déroulement de l'épreuve, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation.

Les participants seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entraînera de facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur.

La participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre.

L'application du cas de force majeure relève de la décision de l'organisateur qui fera alors son possible pour reporter l'épreuve.



REGLEMENT PARTICULIER TRAIL DE LA RENTREE 2021

PARCOURS 18 KM INDIVIDUEL & EQUIPE

Conditions d'inscription :

Course ouverte aux personnes âgées de 20 ans révolus (le jour de la course).

Les coureurs devront présenter une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

A défaut, les coureurs devront présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Départ : Départ toutes les 15 secondes (individuels et équipes), à partir de 6h – Parc du Mont Goumba Mont-Dore. Briefing à 5h30 sur le site de départ.

Le départ sera donné dans l'ordre des inscriptions.

Si un individuel ou une équipe n'est pas présent à son heure de départ, il pourra quand même partir.

En ce cas son temps de course correspondra à la différence entre son heure départ prévue et son heure d'arrivée.

Ravitaillement :

PC1 - Km 6 Plateau Antenne : eau, boissons sucrées, pâtes de fruits, biscuits salés, cacahuètes, bananes

PC 2 - Km 13 Fontaine Eau du Mont-Dore : eau, boissons sucrées, pâtes de fruits, biscuits salés, cacahuètes, bananes

Si les conditions météo le permettent, le PC1 sera déployé au sommet du Mont-Dore km 5.5 (eau, pâtes de fruits, cacahuètes, biscuits salés).

Équipe :

Seule une équipe complète peut prendre le départ.

Seules les équipes complètes seront autorisées à quitter les PC. En cas d'abandon d'un équipier, le 2^{ème} doit l'accompagner jusqu'au PC le plus proche.

Ce dernier pourra ensuite reprendre le tracé du parcours, mais ne sera pas classé.

Challenge Roi du Mont Dore :

Le meilleur temps individuel Homme, du départ au sommet du Mont-Dore, sera déclaré **Roi du Mont Dore**.

Le meilleur temps individuel Femme, du départ au sommet du Mont-Dore, sera déclaré **Reine du Mont Dore**.

Il est toutefois précisé que **seuls les coureurs ayant terminé la course des 18 km pourront prétendre au challenge.**



Matériel de sécurité obligatoire Individuel & Equipe, par personne

- Une paire de chaussures fermées
- Une couverture de survie
- 1 litre d'eau minimum – au départ

Tous les concurrents devront prendre le départ avec leur matériel de sécurité obligatoire. Des vérifications aléatoires seront effectuées sur le parcours et à l'arrivée. Si un coureur n'est pas en mesure de présenter l'intégralité de son matériel obligatoire, il sera disqualifié.

Barrière horaire

Le temps maximum alloué pour la course des 18 km est de 6h.

Classements / Récompenses

Individuel :

- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, au scratch
- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, des catégories suivantes :
 - Seniors : 20 à 39 ans
 - Vétérans 1 : 40 à 49 ans
 - Vétérans 2 : 50 à 59 ans
 - Vétérans 3 : 60 à 69 ans
 - Vétérans 4 : 70 à 79 ans

Equipe :

- 3 premières équipes Hommes, 3 premières équipes Femmes et 3 premières équipes Mixtes

Les coureurs faisant l'objet d'une récompense ont l'obligation d'être présents lors de la remise des prix.

A défaut, le prix sera perdu.



PARCOURS 8.5 KM INDIVIDUEL

Conditions d'inscription :

Course ouverte aux personnes âgées de 16 ans révolus (le jour de la course).

Les coureurs devront présenter une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

A défaut, les coureurs devront présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Les participants mineurs devront également fournir une autorisation parentale (ci-jointe).

Départ : Départ en ligne à 7h – Sentier du Col de Plum Mont-Dore. Briefing 06h45 sur le site de départ.

Des navettes gratuites, non obligatoires mais conseillées sont prévues par l'organisation pour acheminer les coureurs du PC course à la zone de départ, de 6h15 à 6h45.

Il n'y a pas de parking prévu sur le site de départ.

Ravitaillement :

PC 1 - Km 2.5 Fontaine Eau du Mont-Dore : eau, boissons sucrées, pâtes de fruits, cacahuètes, biscuits salés et bananes.

Matériel de sécurité obligatoire :

- Une paire de chaussures fermées
- Une couverture de survie
- 1 litre d'eau minimum – au départ

Tous les concurrents devront prendre le départ avec leur matériel de sécurité obligatoire. Des vérifications aléatoires seront effectuées sur le parcours et à l'arrivée. Si un coureur n'est pas en mesure de présenter l'intégralité de son matériel obligatoire, il sera disqualifié.

Individuel :

- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, au scratch
- 3 premiers Hommes – 3 premières Femmes, des catégories suivantes :
 - Cadets : 16 à 17 ans
 - Juniors : 18 à 19 ans
 - Seniors : 20 à 39 ans
 - Vétérans 1 : 40 à 49 ans
 - Vétérans 2 : 50 à 59 ans
 - Vétérans 3 : 60 à 69 ans
 - Vétérans 4 : 70 à 79 ans

Les coureurs faisant l'objet d'une récompense ont l'obligation d'être présents lors de la remise des prix.

A défaut, le prix sera perdu.



Les parcours suivants sont ouverts en mode Randonnée Familiale, à partir de 8h à 11h.
Une boisson sera offerte à l'arrivée, contre la remise du dossard.

PARCOURS 1.5 KM INDIVIDUEL

Départ : Parc du Mont Goumba Mont-Dore – 9h00.

Conditions d'inscription :

Course ouverte aux enfants à partir de 10 ans révolus (le jour de la course).

Les participants mineurs devront présenter une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

A défaut, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Ils devront également fournir une autorisation parentale (ci-jointe).

Les participants majeurs devront fournir :

- Soit un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.
- Soit le questionnaire médical ci-joint

Récompense :

Seuls les enfants âgés de 10 et 11 ans seront récompensés.

Ravitaillement :

Boisson offerte à l'arrivée contre remise de dossard.

Matériel de sécurité obligatoire

- Une paire de chaussures fermées



PARCOURS 750M INDIVIDUEL

Départ : Parc du Mont Goumba Mont-Dore – 9h30.

Conditions d'inscription :

Course ouverte aux enfants à partir de 8 ans révolus (le jour de la course).

Les participants mineurs devront présenter une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.

A défaut, un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an à la date de la compétition, ou sa copie.

Ils devront également fournir une autorisation parentale (ci-jointe).

Les participants majeurs devront fournir :

- Soit un certificat médical de moins d'un an ou une copie de la licence d'athlétisme, de course d'orientation ou de triathlon.
- Soit le questionnaire médical ci-joint

Récompense :

Seuls les enfants âgés de 8 et 9 ans seront récompensés.

Ravitaillement :

Boisson offerte à l'arrivée contre remise de dossard.

Matériel de sécurité obligatoire :

- Une paire de chaussures fermées